

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 01 AOUT 2017

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 17.639 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Biologistes Médicaux, session 2017.

Ce sont :

#### BIOLOGISTES MEDICAUX

##### ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	KANTAGBA DOMINIQUE	220747	31/12/84
2°	SOMTORE SIMÉON	200626	18/02/84
3°	BAYALA DOMINIQUE	207052	27/11/77
3°	BAGAYA SOULEYMANE	113223	31/12/80
4°	BAYALA BASSAMA BEYILKIENE	51280	24/08/74

Arrêté la présente liste à 5 admis.

##### LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	KABRE BOUKARY	92072	27/02/76
2°	DRABO DENIS CLAUDE	82357	09/10/73

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Souleymane LENGANE**